



NAUTISME

2 pavillons

3 drapeaux

4 drapeaux de table

5 bannières et oriflammes

6 kakémonos

7 beach flags

8 banderoles

9 guirlandes

10 flammes et fanions

11 nautisme

12 manches à air

13 mairie

14 hampes et socles

15 mâts

LE SAVIEZ-VOUS ?

Contrairement à la rumeur, aucun texte réglementaire n'interdit d'arborer un pavillon de pirate sur un bateau de plaisance

FLAMMES DE SIGNALISATION SPORTS NAUTIQUES

Pêche, pêche au gros, ski nautique, plongée sous-marine, surf, régates, flammes de pavois... ou pavillon *Jolly Roger*

- Tissu en maille bloquée 3 fils 100 % polyester

Pochette réglementaire comportant 4 espaces de rangement pour recevoir les pavillons France + C + N (= détresse) ainsi que le pavillon propriétaire.



Pavoiser un bateau consiste à accrocher entre eux tous les pavillons du code maritime international, dans un ordre précis, de l'avant à l'arrière du bateau en passant par les mâts. Le pavoisement ne se fait qu'à quai !

FLAMMES DE BAINADE

- Tissu en maille bloquée 3 fils 100 % polyester
- 100 x 150 cm ou 150 x 225 cm
- Vert : baignade autorisée...
- Jaune : baignade dangereuse, mais surveillée
- Rouge : baignade interdite
- Violet : pollution
- Bleu : limite de baignade



Les anciens pavillons de marine étaient constitués d'un assemblage de morceaux de coton de couleur. Maintenant, ils sont imprimés. Finition : drisse cousue dans une ganse renforcée. Ourlets. Cabillot en option.

